

Mon Logis 

Groupe ActionLogement



CHARTRE DES VALEURS MON LOGIS

La charte des valeurs Mon Logis constitue, à l'instant où le Groupe Action Logement évolue, un repère pour ses salariés.

Elle doit permettre à chacun d'exercer sa fonction en toute conscience de ses droits et devoirs vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes (salariés, clients, partenaires) en promouvant au quotidien les valeurs de respect et solidarité.

Solidarité

La Solidarité est un devoir moral d'entraide dans un but d'enrichissement mutuel.

CHEZ MON LOGIS, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- ◆ Promouvoir l'entraide au sein d'un service ou entre services.
- ◆ Écouter et accompagner nos clients et fournisseurs dans les difficultés.
- ◆ Être disponible, partager nos compétences et nos informations.
- ◆ Accompagner des projets solidaires développés sur notre patrimoine.

Respect

Le Respect est l'attitude d'acceptation ou de considération envers quelqu'un ou quelque chose. Cette valeur doit se décliner tant en interne, qu'en externe.

CHEZ MON LOGIS, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- ◆ Considérer chacun sans discrimination d'âge, de sexe, de nationalité ou de religion.
- ◆ Adapter en toute circonstance une attitude courtoise et franche vis-à-vis de chacun.
- ◆ Assurer à nos clients et fournisseurs, transparence, équité et égalité de traitement.